

LE RÉSEAU DES UNIVERSITÉS ET LES ITINÉRAIRES DE LA *PEREGRINATIO ACADEMICA*

JACQUES VERGER

Université de Paris-Sorbonne

Le réseau universitaire dans les pays méditerranéens aux derniers siècles du Moyen Âge était relativement dense, du moins comparé à celui de la moitié Nord de l'Europe occidentale à la même époque. À la fin du XIII^e siècle, sur une douzaine d'universités actives, trois seulement (Paris, Oxford, Cambridge) se trouvaient en dehors de la zone méditerranéenne (au sens large entendu ici)¹. En 1378, les premières fondations d'universités en Europe centrale (Prague, Vienne, Cracovie) avaient à peine réduit ce déséquilibre : les deux tiers des universités européennes (20 sur 28) étaient encore « méditerranéennes ». Ce primat du Sud ne se résorbe qu'au cours du XV^e siècle pour aboutir, en 1500, à une situation à peu près équilibrée (30 universités méridionales contre 32 septentrionales) (Ruegg 1992).

Cette priorité des pays méditerranéens dans le développement des *studia generalia* mérite d'autant plus explication qu'elle semble s'accompagner d'un double paradoxe.

Tout d'abord, à la notable exception de Bologne et Montpellier, les villes universitaires du Sud n'avaient pas été des hauts lieux de la Renaissance du XI^e siècle, l'essor des nouvelles écoles urbaines à cette époque s'était fait avant tout dans les villes épiscopales de la France du Nord et de Rhénanie (dont beaucoup, à l'inverse, telles Chartres, Reims, Liège ou Mayence, n'étaient d'ailleurs pas devenues par la suite des villes universitaires) (Verger 1996). La continuité entre les universités méditerranéennes et les écoles de l'époque antérieure était donc très imparfaite, les universités étaient bien ici pour la plupart des créations presque *ex nihilo* des XIII^e et XIV^e siècles. Or se greffe là-dessus un second paradoxe : dans la majorité des cas, les villes méditerranéennes où sont apparues des universités, telles que Bologne, Padoue, Vercelli, Pérouse, Salamanque, Lleida, etc., n'étaient pas les plus importantes, ni économiquement les plus actives de la région et, à l'inverse, les principales métropoles et les capitales politiques soit n'ont jamais eu d'université au Moyen Âge (Palerme, Venise, Milan, Gênes, Marseille, Tolède) soit n'en ont finalement accueilli une que tardivement et d'importance très médiocre (Naples, Rome, Florence, Barcelone, Valence) (*Estudios sobre los orígenes* 1988).

Cette constatation souffre certes des exceptions (Montpellier et Toulouse en Languedoc, Valladolid en

Castille, Lisbonne au Portugal étaient à la fois sièges d'universités, villes importantes et parfois capitales politiques et économiques) mais elle suffit à rappeler, s'il en était besoin, que si l'université médiévale, dans les pays méditerranéens comme ailleurs, ne saurait se concevoir en dehors de la ville (Gilli, Le Blévec et Verger 2007), elle n'était pas pour autant le fruit naturel de la croissance urbaine, que son émergence découlait de facteurs multiples et complexes et que son horizon ne se limitait pas à la seule cité où elle était implantée. Ce n'est pas la ville seule, par elle-même, mais les réseaux — de communication, de pouvoirs, de richesses et de notoriété — qui s'y rencontraient, qui suscitaient la naissance et le développement de l'institution universitaire, sans oublier totalement le rôle du hasard et des circonstances.

Les universités méridionales relevaient toutes, peu ou prou, d'un « modèle » spécifique, souvent qualifié de « bolognais », qui les opposait fortement aux universités septentrionales, presque toutes de type « parisien ».

Il ne faut sans doute pas forcer cette opposition (Verger 2008), d'autant plus que, dans les deux cas, le supposé « modèle » était en fait susceptible de variations et d'adaptations multiples. Les composantes classiques du modèle « bolognais » ont cependant une réalité incontestable et se retrouvaient plus ou moins dans toutes les universités dont nous parlons ici. Il s'agissait d'abord d'universités où les disciplines majeures étaient les disciplines juridiques, droit civil et droit canonique tels qu'ils avaient été élaborés aux XII^e et XIII^e siècles par les maîtres bolognais puis diffusés dans tout l'Occident latin (Cortese 1995). La médecine occupait également, au moins dans certains cas, tels que Salerne, Bologne, Padoue, Montpellier, une place importante (Bullough 1966). À l'inverse, les disciplines dominantes à Paris ou Oxford — arts libéraux, philosophie, théologie —, si elles n'étaient pas ignorées dans les pays méditerranéens, non seulement n'y avaient pas la même vocation hégémonique, mais s'y présentaient sous des espèces différentes : plus grammaticales et moins philosophiques en ce qui concernait les *artes* (Wieruszowski 1967), et pour ce qui est de la *sacra pagina*, moins spéculatives et plus soumises aux exigences immédiates d'orthodoxie et d'efficacité pastorale propres aux ordres mendiants, qui fournirent ici la quasi totalité du personnel des facultés de théologie, de fondation d'ailleurs assez tardive (Novarese 2007). À dire vrai, les travaux récents, par exemple sur les

1. Sont ici pris en compte toute l'Italie, la France méridionale (Provence, Languedoc) et l'ensemble de la péninsule Ibérique.

averroïstes padouans ou les dialecticiens bolognais, amènent à nuancer sérieusement ces oppositions traditionnelles (Paschetto 1984 ; *L'insegnamento della logica a Bologna* 1992), il n'en reste pas moins que nous sommes bien, dans les pays méditerranéens, en présence d'un paradigme intellectuel original.

Le « modèle bolognais » était aussi, naturellement, un modèle institutionnel et politique (Bellomo 1979). On en connaît les caractéristiques classiques, dont témoignent, autant que les textes bolognais eux-mêmes, souvent tardifs, des statuts apparentés d'universités plus récentes (par ex. Lleida, Montpellier-droit, etc.) : *universitates* étudiantes, dirigées par des recteurs élus, émanés eux-mêmes de « nations » plus ou moins nombreuses qui regroupaient les étudiants selon leurs origines géographiques, les collèges professoraux indépendants prenant en charge l'organisation des examens et la collation des grades. Ce modèle institutionnel était susceptible de variantes multiples et parfois assez éloignées de l'original, comme le montrent en France les exemples de l'université de médecine de Montpellier ou des universités de Toulouse ou d'Avignon où les docteurs gardèrent la direction de l'institution comme il ressort clairement des statuts du *xiv^e* siècle publiés par Marcel Fournier (Fournier 1890, n° 542 - 545, et Fournier 1891, n° 947 - 947^{quater} et 1245), mais il faut surtout y voir le reflet d'un statut politique de l'université très différent de celui qui s'était imposé à Paris ou en Angleterre. Bien qu'ici aussi les universités fussent officiellement des institutions religieuses de fondation ou confirmation pontificale et placées sous la tutelle théorique d'un chancelier représentant du pouvoir ecclésiastique, en pratique, elles n'en étaient pas moins, mises à part les facultés de droit canonique, des organismes beaucoup plus laïcs, où les interventions de l'Église se limitaient en fait à peu de choses, qu'il s'agisse du statut personnel de leurs membres ou de leurs rapports aux pouvoirs extérieurs (*I poteri politici* 1994). C'était avant tout aux pouvoirs politiques — et ce depuis l'origine (que ce soit à Naples en Italie, à Palencia ou Salamanque en Espagne, à Lisbonne au Portugal) — que les universités méridionales avaient principalement affaire, tantôt les villes, tantôt le prince, et parfois les deux à la fois. C'étaient eux qui avaient souvent été à l'origine de la fondation, c'étaient eux qui versaient une partie au moins des salaires professoraux, c'étaient eux qui garantissaient en tout cas pour une part les débouchés professionnels des gradués ; bien souvent, ils confièrent à des magistrats laïcs spécialisés (*riformatori* ou *savi allo studio*) l'exécution de leur politique universitaire (Denley 2006). C'est donc en fonction de ces dispositifs institutionnels et par rapport à ces pouvoirs laïcs que s'exerçait ici l'autonomie universitaire et il est probable que, sauf peut-être à Bologne et Padoue, elle a été plus tôt nettement plus limitée que dans le Nord de l'Europe.

Peut-on dire enfin que ces universités méditerranéennes incarnaient un modèle social spécifique, distinct de celui qui s'imposait à Paris, en Angleterre ou en Allemagne ? La prépondérance des disciplines juridiques et médicales, le caractère laïc déjà souligné, la relative rareté des collègues et le caractère tardif et élitiste pris ici par l'institution collégiale (on pense à celui de S. Clemente à Bologne ou aux *colegios mayores* de Salamanque et Valladolid) (Marti 1966 ; Carabias Torres 1986) sont sans doute l'indice de populations universitaires — qu'il s'agisse des étudiants ou des maîtres — à la fois moins nombreuses, plus aisées, moins remuantes, au recrutement social assez relevé, soucieuses de réussite et de notabilité, assez conscientes d'elles-mêmes d'ailleurs et capables d'action concertée, mais répugnant aux désordres et aux excès (Brambilla 2005) : à la violence incontrôlée des heurts parisiens ou oxfordiens entre *town and gown*, les universitaires méridionaux préféraient les protestations collectives et les sécessions organisées.

Après avoir souligné — avec les nuances nécessaires — la spécificité des universités méridionales par rapport au modèle parisien et ecclésiastique dominant dans le nord de l'Europe, reste à se demander jusqu'à quel point ces universités ont pu, malgré tout, s'insérer dans des schémas de circulation et d'influence étendus à l'ensemble de l'Occident médiéval.

Avant de prendre les choses à cette échelle, il faut cependant rappeler que, dans les pays méditerranéens, comme d'ailleurs dans ceux du Nord, beaucoup d'universités, à la fois de par la volonté — parfois explicite — de leurs fondateurs (pensons à Frédéric II réservant aux habitants du royaume de Sicile le *studium generale* de Naples) (Arnaldi 1982) et de par la réalité de leur rayonnement effectif, s'en sont tenues à un recrutement régional ou local et n'ont exercé d'action qu'à ce niveau. C'était évidemment le cas de certains *studia* urbains de droit, plus ou moins durablement promus au rang d'universités en Italie (Lucques, Parme), ou des petites universités locales fondées à la fin du Moyen Âge en France méridionale (Cahors, Orange, Aix-en-Provence) ou en Espagne (Perpignan, Huesca, Sigüenza, Palma) (*Le Università minori* 1998). Même pour des fondations qui se voulaient plus ambitieuses, certaines dispositions théoriques (comme l'existence de six nations « ultramontaines » à Lleida) (*Llibre de les Constitucions* 2000) ne doivent pas faire illusion et jusque dans les centres majeurs où un recrutement « international » était une réalité bien attestée (Bologne, Padoue, Montpellier-médecine, Toulouse, Salamanque), il est sûr que les gros bataillons d'étudiants et la majorité des maîtres étaient d'origine locale ou en tout cas nationale (Pini 1988 ; Verger 1995) et que c'étaient d'abord les attentes du prince et des élites urbaines autochtones ainsi que les besoins également locaux en juristes, médecins et prédicateurs qualifiés

que ces universités devaient satisfaire (*Cultura universitaria e pubblici poteri* 1990).

Reste que la *peregrinatio academica* à grande distance, même minoritaire, était une des dimensions essentielles de la vie universitaire au Moyen Âge et que les villes universitaires méditerranéennes trouvaient leur place dans cette géographie de circulation et d'échange des hommes et des idées.

Les grands traits de la mobilité universitaire au Moyen Âge sont connus et il n'est pas nécessaire d'y revenir ici en détail (Verger 1991). Cette mobilité n'était pas indistincte et généralisée, elle avait ses axes majeurs et ses angles morts, ses zones de départ et ses zones d'accueil. Au premier rang de celles-ci, les universités italiennes, les plus grandes — Bologne et Padoue dès le XIII^e siècle — mais aussi des universités secondaires et plus récentes — Pérouse, Sienna, Pise, Rome —, accueillait des étudiants venus de toute l'Europe ; les Allemands, regroupés en puissantes « nations germaniques », étaient les plus nombreux (Schmutz 2000), mais on trouvait aussi des Français, des Anglais et des Ibériques en nombre non négligeable. Le pouvoir d'attraction des autres universités méditerranéennes était bien moindre, mis à part le cas très particulier de l'université de médecine de Montpellier où affluaient de nombreux étudiants tant du nord que du sud de l'Europe, Allemands aussi bien que Catalans, comme cela se vérifie encore dans la matricule du XVI^e siècle (Gouron 1957). Pour le reste, la mobilité était ici à échelle plus restreinte, interrégionale pourrait-on dire, notamment de part et d'autre des Pyrénées, entre les pays de la couronne d'Aragon, la Navarre, la Castille et le Portugal d'une part, le Midi de la France de l'autre ; les Ibériques étaient en particulier assez nombreux à Toulouse et à Montpellier (Verísimo Serrao 1970 et 1971) et, en sens inverse, quelques rares Languedociens allaient sans doute étudier à Salamanque, Valladolid ou Lleida.

Mais, de manière générale, les Méridionaux étaient relativement casaniers et allaient assez peu étudier dans le nord de l'Europe, encore qu'on en ait toujours trouvé à Paris et que le pourcentage des Français du Midi et des Ibériques semble même y augmenter sensiblement à la fin du Moyen Âge (Verger 1990).

Il faudrait pouvoir apprécier de manière statistique ces migrations, ce que les sources ne permettent guère, et discerner les motivations des étudiants voyageurs : s'agissant de l'Italie, le mouvement est quasiment continu, même si, après un premier apogée au XIII^e siècle, il a sans doute connu un essoufflement temporaire au XIV^e, du fait à la fois des guerres et des épidémies et de la multiplication des universités nouvelles au nord des Alpes, avant de reprendre au début du Quattrocento (Verger 2007). En même temps que la renommée scientifique des maîtres italiens de droit (et accessoirement de médecine), jouait le prestige des di-

plômes acquis au berceau même des études juridiques. Il faut aussi tenir compte des facteurs politiques : conquête du royaume de Sicile par les Angevins, puis par les Aragonais, implantation des Borgia de Valence à la Curie romaine. À cela est venu s'ajouter, sans doute dès le XII^e siècle, mais de manière plus évidente encore à partir du XV^e dans le contexte de l'humanisme triomphant, l'attrait de l'Italie elle-même, terre par excellence des belles lettres et des souvenirs antiques. De la migration pour cause d'études, on passe ainsi progressivement au « Grand Tour » où de jeunes aristocrates, plus soucieux d'apprentissages mondains que d'études effectives, s'initiaient aux règles d'une sociabilité européenne en même temps qu'aux *mirabilia* de la civilisation romaine.

De tels motifs ne jouaient évidemment pas entre la France du Midi et la péninsule Ibérique ; ici, il faut plutôt invoquer des contacts culturels et politiques anciens, la proximité linguistique et des itinéraires commerciaux bien balisés.

Les villes universitaires méditerranéennes ne se contentaient évidemment pas d'attirer des étudiants septentrionaux pour de plus ou moins longs séjours d'études. Elles étaient aussi foyers de rayonnement dont l'influence se faisait sentir au loin.

Bologne était de loin la plus universellement connue de ces villes universitaires, mais pas la seule. On peut citer aussi Padoue, Pise ou Montpellier.

Certains aspects de cette influence sont bien connus et il suffit de les rappeler, à commencer par la diffusion, bien amorcée dès le XII^e siècle, des droits savants, les gloses et commentaires des docteurs italiens accompagnant le texte même des deux *Corpus juris* ; ce phénomène majeur de l'histoire culturelle occidentale a concerné aussi bien les autres pays méridionaux (Provence et Languedoc, péninsule Ibérique) que la France du Nord, l'Angleterre et l'Allemagne (Cortese 1995). On sait à quel point par exemple les *Siete Partidas* d'Alphonse X le Sage, dans les années 1260, ont été inspirées par des juristes bolognais ou formés à Bologne (Pérez Martén 1992). On peut invoquer de même en médecine la large diffusion analogue des recueils salernitains de médecine, puis des traités des maîtres de Bologne et Padoue (Jacquart 1995). Laissons de côté l'expansion triomphante, à partir de la seconde moitié du XIV^e et surtout aux XV^e et XVI^e siècles des textes caractéristiques de l'humanisme italien, à commencer par ceux de Pétrarque, car il ne s'agit plus d'un phénomène spécifiquement lié à l'université.

Les vecteurs de cette diffusion sont multiples. Ce sont d'abord les étudiants venus se former en Italie (ou à Montpellier) et qui ramenaient chez eux les livres qu'ils avaient acquis et les doctrines dans lesquelles ils avaient été formés par des professeurs prestigieux (Fabris 2011). Ce sont aussi des Italiens, partis d'eux-mêmes ou recrutés à grands frais pour aller enseigner

au-delà des Alpes les matières qui avaient fait la réputation des universités de la péninsule. De Placentin ou Vaccarius, au XII^e siècle, jusqu'à Alciat, en plein XVI^e, en passant par Cino da Pistoia (Cortese 1995), la liste est longue de ces exilés volontaires, juristes mais aussi professeurs de rhétorique ou de grec (Beltran 1992), qui ont ainsi directement contribué à l'intégration de la culture italienne aux grands courants d'échanges du Moyen Âge européen. Je ne mentionne en revanche que pour mémoire les frères mendiants (Thomas d'Aquin ou Bonaventure), car il faut reconnaître que, venus en France sur ordre de leurs supérieurs religieux, ils ne devaient pas grand chose de spécifique, sur le plan intellectuel et universitaire, à l'Italie où ils étaient nés.

Les autres pays méditerranéens, s'ils ont souvent été les premiers visités par les Italiens s'expatriant hors de la péninsule, n'ont pas, d'eux-mêmes, participé de manière aussi active à ces courants d'échanges, du moins avant les dernières décennies du XV^e siècle. On pourrait même parfois leur reprocher un certain isolement culturel, qui a pu se traduire par des archaïsmes ou des ignorances.

C'est donc au total à un tableau un peu ambigu qu'aboutit notre analyse de l'insertion des universités et des villes universitaires méditerranéennes dans les courants majeurs de la circulation intellectuelle dans l'Europe médiévale. Les contrastes régionaux restaient forts, l'éclat culturel, tel du moins qu'il s'exprimait à travers les institutions et les enseignements universitaires, n'était pas forcément l'atout majeur des villes méditerranéennes dans l'Occident de ce temps, mais la question méritait d'être posée de la place et du rôle de ces universités dans l'affirmation d'une « civilisation méditerranéenne » spécifique à cette époque.

Références bibliographiques

- Arnaldi, Girolamo, « Fondazione e rifondazioni dello Studio di Napoli in età sveva », dans *Università e società nei secoli XII-XVI* (Pistoia : Centro italiano di studi di storia e d'arte, 1982), pp. 81 - 105.
- Bellomo, Manlio, *Saggio sull'università nell'età del diritto comune* (Catania : Giannotta, 1979).
- Beltran, Evencio, « L'humanisme français au temps de Charles VII et Louis XI », dans *Préludes à la Renaissance. Aspects de la vie intellectuelle en France au XV^e siècle*, éd. par Carla Bozzolo et Ezio Ornato (Paris : Éd. du CNRS, 1992), pp. 123 - 162.
- Brambilla, Elena, *Genealogie del sapere. Università, professioni giuridiche e nobiltà togata in Italia (XIII-XVII secolo)* (Milan : Ed. Unicopli, 2005).
- Bullough, Vern L., *The Development of Medicine as a Profession: the Contribution of the Medieval University to Modern Medicine* (Bâle - New York : S. Karger, 1966).
- Carabias Torres, Ana María, *Colegios mayores: centros de poder*, 3 vol. (Salamanca : Ediciones Universidad de Salamanca [Acta Salamanticensia, Historia de la Universidad, 46], 1986).
- Cortese, Ennio, « Le scuole 'minori' », dans *Id.*, *Il Diritto nella storia medievale*, t. II, *Il Basso Medioevo* (Rome : Il Cigno Galileo Galilei, 1995), pp. 103 - 143.
- Cultura universitaria e pubblici poteri a Bologna dal XII al XV secolo*, sous la direction d'Ovidio Capitani (Bologne : Istituto per la Storia di Bologna, 1990).
- Denley, Peter, *Commune and Studio in Late Medieval and Renaissance Siena*, (Bologne : CLUEB [CISUI, Studi, 7], 2006).
- Estudios sobre los orígenes de las universidades españolas* (Valladolid : Secretariado de Publicaciones, Universidad de Valladolid, 1988).
- Fabris, Cécile, « Les livres des étudiants français à Bologne au début des années 1270 », dans *Universitas scholarium. Mélanges offerts à Jacques Verger par ses anciens étudiants*, éd. par Cédric Giraud et Martin Morard (Genève, Droz [École Pratique des Hautes Études. Sciences Historiques et Philologiques, V - Hautes Études médiévales et modernes, 102], 2011), pp. 449 - 465.
- Fournier, Marcel, *Les statuts et privilèges des universités françaises depuis leur fondation jusqu'en 1789*, t. I (Paris : Larose, 1890) et t. II (Paris : Larose 1891).
- Gill, Patrick; Le Blévec, Daniel et Verger, Jacques (dir.), *Les universités et la ville au Moyen Âge. Cohabitation et tension* (Leiden - Boston : E. J. Brill [Education and Society in the Middle Ages and Renaissance, 30], 2007).
- Gouron, Marcel, *Matricule de l'université de médecine de Montpellier (1503-1599)*, (Genève : Droz, 1957).
- I poteri politici e il mondo universitario (XIII-XX secolo)*, sous la direction d'Andrea Romano et Jacques Verger (Soveria Manelli-Messine : Rubbettino, 1994).
- Jacquart, Danielle, « La scolastique médicale », dans *Histoire de la pensée médicale en Occident*, dir. par Mirko Grmek, t. I, *Antiquité et Moyen Âge* (Paris : Éd. du Seuil, 1995), pp. 175 - 210.
- Le Università minori in Europa (secoli XV-XIX)*, sous la direction de Gian Paolo Brizzi et Jacques Verger (Soveria Manelli-Messine : Rubbettino, 1998).
- L'insegnamento della logica a Bologna nel XIV secolo*, sous la direction de Dino Buzzetti, Maurizio Ferriani et Andrea Tabarroni (Studi e Memorie per la Storia dell'Università di Bologna, N S. VIII) (Bologne : Istituto per la Storia dell'Università, 1992).
- Llibre de les Constitucions i Estatuts de l'Estudi general de Lleida*, édition sous la direction de Joan J. Busqueta (Lleida : Edicions de la Universitat de Lleida, 2000).

- Marti, Berthe M., *The Spanish College at Bologna in the Fourteenth Century* (Philadelphia : Univ. of Pennsylvania Press, 1966).
- Novarese, Daniela, « Istituzioni complementari e alternative allo *studium* in Italia: presenza e ruolo degli ordini religiosi (secc. XIII-XVI) », dans *Storia delle università in Italia*, sous la direction de Gian Paolo Brizzi, Paolo Del Negro et Andrea Romano, t. 1 (Messine : Sicania, 2007), pp. 137 - 157.
- Paschetto, Eugenia, *Pietro d'Abano, medico e filosofo* (Florence : Vallecchi, 1984).
- Pérez Martín, Antonio, « Fuentes romanas en las Partidas », *Glossae. Revista de Historia del Derecho europeo*, 4 (1992): pp. 215 - 246.
- Pini, Antonio Ivan, « 'Discere turba volens'. Studenti e vita studentesca a Bologna dalle origini dello studio alla metà del Trecento », dans *Studenti e università degli studenti dal XII al XIX secolo*, sous la direction de Gian Paolo Brizzi et Antonio Ivan Pini (Studi e Memorie per la storia dell'Università di Bologna, N S. VII) (Bologne : Istituto per la storia dell'Università, 1988), pp. 45 - 136.
- Rüegg, Walter (general editor), *A History of the University in Europe*, vol. I, *Universities in the Middle Ages*, ed. by Hilde De Ridder-Symoens (Cambridge : Cambridge Univ. Press, 1992).
- Schmutz, Jürg, *Juristen für das Reich: die deutschen Rechtsstudenten an der Universität Bologna, 1265-1425*, 2 vol. (Bâle : Schwabe & Co., 2000).
- Verger, Jacques, « Les étudiants méridionaux à Paris au Moyen Âge : quelques remarques », *Annales du Midi*, 102 (1990) : pp. 359 - 366.
- Verger, Jacques, « La mobilité étudiante au Moyen Âge », *Histoire de l'Éducation*, 50 (mai 1991) : pp. 65 - 90.
- Verger, Jacques, « Le recrutement géographique des universités françaises au début du xv^e siècle d'après les suppliques de 1403 », texte de 1970 réimpr. Dans *Id. Les universités françaises au Moyen Âge* (Education and Society in the Middle Ages and Renaissance, 7) (Leiden - New York - Cologne : E. J. Brill, 1995), pp. 122 - 173.
- Verger, Jacques, *La Renaissance du XIII^e siècle*, (Paris : Éd. du Cerf, 1996).
- Verger, Jacques, « Le università italiane e l'Europa (dal XII al XVII secolo) », dans *Storia delle università in Italia*, sous la direction de Gian Paolo Brizzi, Paolo Del Negro et Andrea Romano, t. 2 (Messine : Sicania, 2007), pp. 497 - 513.
- Verger, Jacques, « L'università delle origini: i modelli parigino e bolognese », dans *Le università napoleoniche. Uno spartiacque nella storia italiana ed europea dell'istruzione superiore*, sous la direction de Piero Del Negro et Luigi Pepe (Bologne : CLUEB [CISUI, Studi, 10], 2008), pp. 13 - 19.
- Veríssimo Serrão, Joaquim, *Les Portugais à l'Université de Toulouse, XIII^e-XVII^e siècles* (Paris : Centro Cultural Português, 1970).
- Veríssimo Serrão, Joaquim, *Les Portugais à l'Université de Montpellier, XI^e-XVII^e siècles* (Paris : Fundação Calouste Gulbenkian, 1971).
- Wieruszowski, Helene, « Rhetoric and the Classics in Italian Education in the Thirteenth Century », *Studia Gratiana*, 11 (1967) : pp. 169 - 208.